



31e marché aux puces ACL

Dimanche 12 MAI 2024

Tarif : Emplacement : **15 € les 5 mètres** + Caution de propreté : **10 € les 5 m.**

L'Attestation-Inscription ci-contre, **accompagnée du chèque** (Emplacement et caution) **libellé à l'ordre de l'ACL**, est à adresser à :
Marie-Laure FENGER – 2 Rue Fresnel – 68310 WITTELSHEIM.
Les riverains du circuit et les habitants de la cité sont prioritaires pour l'attribution des emplacements

IMPORTANT : Joindre une photocopie recto-verso de la pièce d'identité.

La caution sera rendue en espèces le jour même, après vérification de l'emplacement, **uniquement à la personne inscrite,**



à partir de 16 heures



- Date limite d'inscription par courrier : **19 avril 2024** (cachet de la poste faisant foi).
- Toute demande non accompagnée du règlement ne sera pas prise en compte. La réservation ne sera effective qu'à réception du règlement et du bulletin d'inscription.
- **Aucune inscription le jour même de la manifestation.**
- Aucun remboursement en cas de désistement de l'exposant.
- Accès au marché aux puces dès 6 heures.
- Restauration et buvette assurées par l'ACL exclusivement.
- Pour tout renseignement, ☎ 03.89.55.58.45 (Foyer ACL) uniquement durant les permanences.

- **Permanences :**
Jeudi 02 et vendredi 03 mai, mardi 07 et vendredi 10 mai de 17h à 19h00,
Samedi 11 mai, de 10h à 19h.
- La confirmation de votre emplacement vous parviendra, au plus tard **le 03 mai**, par mail, courrier ou déposée dans votre boîte aux lettres.

ATTESTATION – INSCRIPTION

MARCHE AUX PUCES ACL DU **12 mai 2024**

Ci-joint un chèque libellé à l'ordre de l'ACL : **25 €** (1 emplacement)

50 € (2) **75 €** (3) **100 €** (4) **125 €** (5)

(cocher la case correspondant au nombre d'emplacements)

Toutes les rubriques ci-dessous doivent être remplies.

Je soussigné(e) :

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

Code Postal _____ Ville _____

☎ fixe _____ Portable _____

Adresse Mail _____@_____

Titulaire de la pièce d'identité N° _____

Délivrée le _____ par _____

Joindre une photocopie recto-verso de la pièce d'identité

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant (e) et ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- Ne pas participer à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R 321-9 du Code pénal).

Fait à **Le** Signature :

Si vous souhaitez être placé avec d'autres personnes,

Merci d'indiquer leurs noms:

CADRE RESERVE A L'ACL

*Attestation devant être remise à l'organisateur
qui la joindra au registre destiné au Maire de la commune d'organisation*